

## Un projet catastrophique pour l'économie du Nord-Médoc

### Syndicat départemental de l'hôtellerie de plein air de la Gironde

5, allée de la Galaxie  
BP 46

33312 ARCACHON Cedex

Le Syndicat départemental de l'hôtellerie de plein air considère que le port méthanier serait une véritable catastrophe pour l'économie du Nord Médoc, et pas seulement pour l'activité touristique.

Les promoteurs de ce projet et les entités qui lui sont favorables n'ont absolument pas mesuré l'impact psychologique sur les résidents de la presqu'île du Nord-Médoc, qu'ils soient touristes de courte durée ou résidents sédentaires.

### ➔ Les impacts sur l'activité touristique

En effet, nous pouvons nous appuyer sur une triste référence qui est l'impact médiatique du naufrage du Prestige en 2003. Bien que les plages du Nord Médoc étaient très peu touchées par le pétrole, dès les premières semaines qui ont suivi l'accident, les professionnels du tourisme ont connu un effondrement de leurs réservations. Malgré une communication de crise mise en place très rapidement, le bilan de la saison s'était traduit cette année là par une baisse de fréquentation de 24 %. C'est dire l'hyper-sensibilité et l'hyper-réactivité de la clientèle touristique à tout ce qui porte atteinte à la seule richesse du Nord-Médoc, la qualité de son environnement. Cette clientèle, dont près de la moitié est issue d'EUROPE du NORD, vient chercher dans cette région ce qu'elle n'a plus chez elle.

Il est facile d'imaginer ce que va être la réaction des touristes, franchissant la Gironde par le bac, quand leur première vision des vacances sera les cuves de gaz, les torchères, et plus tard très probablement, le complexe pétrochimique qui se sera greffé au terminal méthanier.

Les professionnels du tourisme sont comme monsieur Jourdain, ils font du développement durable depuis 30 ans sans le savoir.

Les emplois de ce secteur et les emplois induits, on y reviendra plus loin, ne sont pas des emplois délocalisables. Alors que le terminal méthanier, lui, contrairement au développement durable, dégradera durablement pour ne pas dire définitivement l'activité économique du Nord-Médoc.

Il est une évidence, encore une fois compte-tenu de notre expérience et de notre connaissance de ce marché très volatil qu'est le tourisme, que ce projet entrainerait une baisse de 20 à 25 % de la fréquentation de la région.

Un tel niveau de baisse se répercuterait inévitablement sur les activités des acteurs touristiques mais aussi et dans les mêmes proportions, sur la taxe de séjour perçue par les communes et la taxe professionnelle unique collectée par la communauté de communes (on parle de 2 millions d'euros).

Autre effet annoncé, au-delà de la baisse mécanique de chiffre d'affaires, les professionnels se verraient contraints pour attirer une clientèle moins exigeante, de brader leurs prestations et de diminuer d'autant les marges déjà très tendues de ce secteur d'activité.

Cela entraînerait également l'abandon définitif des axes de communication et de marketing basés depuis des années sur la nature, l'absence de pollution, les grands espaces éloignés de toute nuisance industrielle. Les établissements perdraient évidemment le label «clés vertes».

### → Les impacts sur l'emploi

Mais les conséquences ne s'arrêteront pas au seul secteur du tourisme. Il faut en effet réaliser qu'un emploi permanent dans le tourisme est accompagné de 3 emplois dans le commerce et d'un emploi dans le bâtiment.

A ce sujet il faut arrêter de caricaturer le tourisme. Le tourisme ce n'est plus, depuis longtemps, quelques tentes au fond des bois. Les entreprises de ce secteur ont beaucoup investi depuis des décennies et continueront à le faire. (des piscines, des complexes sportifs, des hébergements, des centres de remise en forme - pour mémoire, le premier centre de Thalassothérapie du département situé à EURONAT sur la commune de Grayan et l'Hôpital va fêter son 20<sup>e</sup> anniversaire en 2008). En ce sens, les activités du tourisme sont les meilleurs soutiens des entreprises du bâtiment, des services et des commerces locaux, qu'elles font travailler non seulement en saison estivale mais tout le reste de l'année.

Nous ne parlons ici que des entreprises locales de la communauté de communes. Mais la rigueur voudrait qu'on évoque au moins le niveau d'activité du territoire de Lesparre. Il suffit pour s'en convaincre d'observer un seul exemple ; les immatriculations des voitures sur le parking des grandes et moyennes surfaces. L'association des commerçants de Lesparre a d'ailleurs manifesté publiquement lors d'une réunion de la CPDP, sa grande inquiétude compte-tenu du poids de la clientèle touristique. On ne peut également que relever les propos d'un acteur important du secteur des travaux publics, l'entreprise CDR à Vendays (40 emplois permanents), propos tenus lors de la réunion de la CPDP du 8 novembre 07 : « nous travaillons à 50% pour le tourisme, les campings, les opérations immobilières et nous pensons que le port méthanier entraînerait pour nous une baisse d'activité de l'ordre de 25% et une menace d'autant sur nos effectifs ». Que dire évidemment de l'avenir de Port Médoc qui est devenu un facteur d'attractivité de la région donc un apport potentiel de clientèle pour les établissements touristiques et commerces périphériques.

C'est donc une véritable réaction en chaîne d'effondrement que ce projet provoquerait, tant au niveau de l'emploi que des ressources des collectivités. Enfin s'il était besoin de trouver un ultime argument pour s'opposer au projet de 4GAS, il suffirait de rappeler que dans un rayon de 20 kms autour d'une installation classée SEVESO, la proportion de lits touristiques est 8 fois plus faible que sur toute autre zone géographique (source INSEE).

Les cahiers d'acteurs reprennent les avis, observations et propositions formulés au cours du débat. Ils sont sélectionnés par la Commission particulière du débat public qui décide de les publier sous forme de cahier d'acteur. Le contenu des textes n'engage que leurs auteurs.

### → Attirer des activités propres et innovantes

Il est donc important que la société 4GAS soit consciente qu'en cas de réalisation de son projet, les entreprises et les habitants de cette région sont déterminés à demander les indemnités correspondant aux préjudices subis.

Cependant, il ne s'agit pas de rester sur une note aussi négative mais plutôt d'envisager une ouverture.

Il convient là de s'adresser plus particulièrement aux acteurs du Port autonome.

Qu'ils soient convaincus que les professionnels du tourisme ne sont pas contre tout développement industriel mais qu'il n'est pas possible d'accepter des implantations polluantes et dangereuses.

Il est stérile d'opposer systématiquement le tourisme et l'industrie ; Il y a plus à gagner à imaginer des synergies. On peut donc se risquer à faire une suggestion et une modeste proposition.

#### La suggestion :

**Il a été dit que le Port Autonome disposait de 500 ha. A l'heure du Grenelle de l'environnement, de la sensibilisation croissante des populations à leur qualité de vie, il y a là une opportunité historique. Que le Port Autonome, en liaison avec la communauté de communes, fasse des appels d'offres, lance des concours pour attirer des activités propres et innovantes.**

**Que ces offres soient mises en ligne sur internet. La proposition pourrait être pour tous les acteurs qui souhaiteraient s'associer à une telle opération, de créer un lien avec leur propre site internet, sur le thème du développement durable.**

**Il serait très surprenant que sur les centaines de milliers d'internautes européens qui visitent nos sites professionnels, il n'y ait pas quelques entrepreneurs dynamiques susceptibles d'être séduits par une implantation dans un environnement aussi remarquable que les bords de Gironde.**

**Ce serait à la fois un outil de promotion réciproque extraordinaire et l'affirmation définitive d'un choix de développement.**

#### Pour joindre la Commission particulière du débat public :

Commission particulière du débat public - Projet de terminal méthanier au Verdon

17, cours du chapeau rouge - 33000 BORDEAUX

Téléphone : 05 56 52 59 31 - Fax : 05 56 52 71 47

Courriel : [contact@debatpublic-terminal-leverdon.org](mailto:contact@debatpublic-terminal-leverdon.org)

Site internet : [www.debatpublic-terminal-leverdon.org](http://www.debatpublic-terminal-leverdon.org)